

Toulon le, 16 novembre 2020  
RAR 1A 185 528 5893 2

Madame la Présidente  
Tribunal Administratif de Toulon  
5 Rue Racine CS 40510  
83 041 TOULON CEDEX 9

Objet : Demande d'entrevue

Madame la Présidente,

L'Association de Salariés de l'Arsenal Victimes de l'Amiante (ASAVA), le syndicat CGT de la base de défense ainsi que le CAPER 83 qui aident les salariés et leur famille à faire valoir leur droit, a l'honneur de solliciter de votre part une entrevue.

Nous souhaitons vous faire part sur les difficultés que rencontrent actuellement nos adhérents respectifs afin d'obtenir des indemnisations de préjudice d'anxiété pour les ouvriers d'État via la voie transactionnelle que votre prédécesseur avait incité afin de désengorger les rôles du tribunal administratif de Toulon.

En effet le nombre de protocoles transactionnels était régulier et permettait des désistements importants de dossiers initiés par nos adhérents. Or depuis plus d'un an (avril 2019), le Ministère des Armées a arrêté toute indemnisation transactionnelle de dossiers en cours d'instruction devant votre tribunal, à 2 exceptions près, et cela malgré les relances de nos avocats.

Il semblerait d'ailleurs que ces indemnisations ne soient dues qu'à l'obtention d'une date d'audience.

Aujourd'hui nous constatons que ce ministère ne joue plus le jeu du protocole transactionnel.

A ce jour, 316 pour l'ASAVA, 75 pour le syndicat CGT sont en attente devant votre juridiction (ci-joint la liste des dossiers déposés).

Devant cet état de fait, nous souhaiterions échanger avec vous sur cette problématique afin de résoudre au mieux la situation pour d'une part, supprimer ces dossiers inscrits sur le registre et en attente dans votre tribunal,

et d'autre part, accélérer le processus transactionnel en sollicitant des dates d'audiences proches pour les dossiers de nos adhérents qui attendent pour certains depuis plusieurs années.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Gérard Lojewski  
Président ASAVA

*155 rue Général Michel Audéoud 83000 Toulon Téléphone Fax : 04 94 22 26 09*

*Courrier électronique : [asava2007@gmail.com](mailto:asava2007@gmail.com)*

*Permanence le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le mercredi de 14h à 16h30*

*Site web : ASAVA-TOULON*



<https://www.facebook.com/ASAVA2007/>